

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Lundi 27 novembre 2023

Ouverture de la séance à 18h05 - Nombre de votants : 18

## 1- Adoption ordre du jour

Ajout de 3 points à l'ordre du jour :

- 1 – Acceptation du don pour le voyage à Barcelone
- 2 – Contrat AgroBio
- 3 – Convention d'utilisation des équipements sportifs

Adoption de l'ordre du jour avec l'ajout des points précédents : unanimité (18 pour)

## 2- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 19 octobre 2023

Modification demandée par les représentants des parents d'élèves :

Point 4 – Création de la commission permanente :

« Demande de la part des représentants des personnels d'être présents au moment des temps d'explication proposés aux élèves et aux parents *sur la Dotation Globale Hebdomadaire et la répartition des services* »

*18 pour – Unanimité*

## 3- Voyage à Barcelone

La présentation du voyage est réalisée par un élève : Le voyage est prévu pour les BTS au mois de mars à la suite des différentes activités commerciales réalisées par les étudiants du BTS NDRC.  
L'Objectif : découvrir l'Espagne dont l'organisation du travail local.

L'association Synergie propose un don de 4600€ à inscrire au budget du voyage.

Remarque : Arrivée de M. Caudron à 18h15 – 19 votants

*Pour l'acceptation du Don : 19 pour (Unanimité)*

## 4- Voyage Mobilité Erasmus+ en Finlande

10 élèves de Terminale Bac pro participeront à une mobilité Erasmus+ en Finlande pour un stage à l'étranger de 4 semaines.

Le budget est entièrement couvert par la dotation Erasmus+, un versement de 400€ sera réalisé sur le compte bancaire des élèves participants pour leurs frais de vie sur place (nourriture et activités culturelles).

*19 pour – Unanimité*

## 5- Budget 2024

Mme Lozachmeur présente le budget prévisionnel pour l'année 2024 ;

Particularités et nouveautés liées à la réforme du cadre budgétaire et comptable de 2013 :

Disparition du reversement interne entre le service SRH et le service général : ce reversement servait à financer la contribution du SRH aux charges communes (eau, gaz, électricité, contrôles techniques, etc.) - charges qui étaient exclusivement supportées par le service général dans les budgets précédents. Dorénavant le SRH doit faire apparaître toutes les charges servant à son fonctionnement propre.

La répartition entre les services se fera en fonction des clés de répartitions votées au précédent CA.

L'amortissement apparaîtra via une DBM lors d'un futur CA.

Aucune modification pour le fonctionnement des bourses mais elles n'apparaîtront pas sur le budget. Le paiement sera effectué directement par l'agence comptable.

Question des représentants des enseignants : Le CA sera-t-il informé du montant ?

Réponse : oui, lors de la présentation du compte financier.

#### **Service ALO :**

La dotation est légèrement en hausse, pour une moyenne de 82€ par élève

Une subvention complémentaire pour la viabilisation sera reçue en cours d'année 2024

Précision de Mme Alofs :

Les projets pédagogiques financés avec Adage n'apparaissent pas dans le budget.

#### **Service SRH :**

Les fonds de réserve du SRH seront présentés lors du compte financier.

Le coût des denrées est équivalent à l'année dernière, cette année une DBM de 15000€ est venue abonder le budget pour finir l'année. En cas de dépassement du budget, un prélèvement sur les fonds de réserve du SRH pourra venir abonder le budget.

Actuellement le budget est en équilibre, les 15000€ pourront donc servir pour le budget 2024.

#### **Fonds sociaux :**

La subvention n'a pas été entièrement dépensée l'année dernière, le lycée incite les familles à faire appel aux fonds sociaux compte tenu du taux élevé des élèves boursiers et des situations financières difficiles.

Question d'un représentant des élèves : comment faire si les familles ne le savent pas ?

Réponse de Mme Alofs : les familles sont informées aux réunions de rentrée, sur le site du Lycée et les services de l'intendance sont vigilants aux difficultés des familles notamment sur la restauration scolaire.

#### **Service Activités Pédagogiques (AP) :**

L'organisation du budget de fonctionnement des activités pédagogiques à été revu, certaines dépenses concernant les crédits pédagogiques par exemple ont été sous-divisées en nouvelles lignes budgétaires identifiant précisément leur utilisation (crédits sections Indus, sections tertiaires, Sti2d...).

A la demande des représentants des enseignants, la ligne des sections Indus sera répartie en budgets prévisionnels par formations, ces budgets seront établis conjointement entre les coordinateurs et le DDFPT.

Question des représentants de parents : Pourquoi les enseignants n'ont pas été consultés pour le budget prévisionnel ?

Réponse Mme Lozachmeur : Ce budget présente une nouvelle approche de fonctionnement, les projets et les besoins seront identifiés maintenant avec les équipes pédagogiques en fonction de l'enveloppe votée au budget.

*Vote du budget : 19 pour (Unanimité)*

#### **6- Sortie d'inventaire**

Suite à la livraison des nouveaux photocopieurs, les anciens ont été repris, ils doivent être sortis de l'inventaire.

*Vote : 19 pour (Unanimité)*

#### **7- Contrat agrobio**

Ce contrat, inclus dans les marchés publics du Lycée Nicolas Appert, avec le laboratoire Agrobio permet de réaliser 10 prélèvements par an pour l'analyse microbiologique au niveau de la restauration scolaire.

*Vote pour la signature du contrat : 19 pour (Unanimité)*

#### **8- Convention d'utilisation des Equipements sportifs**

Pour permettre l'utilisation des équipements sportifs par le lycée, une convention doit être signée. Celle-ci est tripartite : La commune, Le Lycée et la Région.

*Vote pour la signature de la convention : 19 pour (Unanimité)*

#### Questions diverses :

- Information donnée par les parents d'élèves : suite au dernier CA, la Compa a modifié les trajets des bus scolaires et elle a également ajouté des bus.
- Information donnée par la Région (Mme Poirier) : La région a renouvelé la convention pour la dotation en ordinateurs des élèves entrants, convention signée pour 3 ans.

Fin du Conseil d'administration à 19h30